

VERTIKAL FMS

CONÇU & FABRIQUÉ EN FRANCE

→ DÉSIGNATION

FILM MINCE À BASE DE RÉSINES ACRYLIQUES EN PHASE AQUEUSE SPÉCIAL RÉNOVATION DE FAÇADES, ET HAUTE RÉSISTANCE AUX INTEMPÉRIES.

ASPECT : **MAT VELOUTÉ**

TEINTES : **BLANC** et **NUANCIERS VERTIKAL®**. Dans le nuancier Façades VERTIKAL®, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un 0 en début de référence.

→ CLASSIFICATION

AFNOR N° de licence Ecolabel : 26 – EU Ecolabel : FR/044/026

P.V. d'essais (laboratoire SGS) : AX15-09998.011

AFNOR NF T 36-005 – Famille I Classe 7b2

AFNOR NF P 84-403 – Classe D2

AFNOR NF EN 1062-1 : G₃E₃S₁V₂W₃A₀C₀



→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Liant : Résine acrylique
- Densité : 1,64
- Extrait sec : 70 %
- Taux volumique d'extrait sec : 52 %
- Brillant spéculaire : inférieur à 10 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Peinture haut de gamme pour surfaces verticales extérieures, façade en atmosphères rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- S'applique sur enduits de liant hydraulique, béton déjà peint, ciment et dérivés, béton, béton cellulaire, fibrociment, briques, anciennes peintures RPE, l'ensemble devra être préalablement fixé avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL CT**.

→ ENTRETIEN

- En usage courant, les façades à l'abri des eaux de pluie peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible / moyenne pression. Celles exposées aux eaux de pluie seront traitées par l'application du **VERTIKAL NETTOYANT CPC**.
- Le propriétaire fera également le nécessaire pour tenir éloignés les gastéropodes des supports rénovés.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE
- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l (2010)
- Ce produit contient moins de 2 g/l COV

→ ASSURANCE

VERTIKAL FMS est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



→ PROPRIÉTÉS

- Film mince épousant parfaitement le relief.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, parfaite respiration des supports, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons Ultra Violets et au vieillissement.
- Pigments résistants aux UV pour teintes soutenues.
- Convient au faïençage de jointure de granulats.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Les supports énumérés ci-dessous devront être préparés en conformité au DTU 59.1.
- Les surfaces à peindre seront nettoyées à l'eau sous pression après élimination préalable des parties non adhérentes par grattage et brossage soignés. Attendre 24 heures minimum avant de peindre la façade.
- Si la surface à peindre est contaminée, appliquer un traitement fongicide préventif ou curatif pour éliminer les micro-organismes (mousses, lichens, micro-algues...).
- Les fonds poreux, farinants et friables seront fixés avec une couche de **VERTIKAL CT**.
- Les parties métalliques seront protégées par une couche de primaire antirouille, type **VERTIKAL ANTIROUILLE**.
- Sur fonds propres, secs et sains, appliquer une couche d'impression façade type **VERTIKAL PRIM+ A** ou une couche diluée de 8 à 12 % de **VERTIKAL FMS**.

DILUANT et NETTOYAGE

- Eau

APPLICATION

- Malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Brosse et rouleau à poils longs : diluer de 0 à 5 %.
- Airless : diluer de 8 à 12 %.
- Sur fonds cohérent, applicable en 2 couches de **VERTIKAL FMS**.
- Sur fonds bruts non peints, poreux, douteux ou instables, application d'une 1ère couche de **VERTIKAL CT** diluée à 10 %, suivie de 1 à 2 couches de **VERTIKAL FMS** suivant l'état du support.

RENDEMENT DE SURFACE

- Rendement variable suivant l'aspect et la porosité du support.
- Sur support moyennement absorbant, 8 à 10 m²/L.

SÉCHAGE À 20°C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 30 minutes.
- Sec : 2 heures.
- Recouvrable : 6 heures.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080112.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35%.

